

Le plan est mis à l'enquête

Mobul a mis, hier, son plan directeur en consultation publique. Les citoyens et les communes concernées ont deux mois pour faire parvenir leurs commentaires. Lors de la mise en œuvre du plan, chaque mesure fera l'objet d'une mise à l'enquête séparée.

La chasse aux millions de la Confédération se poursuit pour Bulle et ses voisines. Après avoir transmis son projet à l'Office fédéral du développement territorial (ARE) en décembre dernier, l'association de communes met son plan directeur régional en consultation publique durant deux mois. Mobul – qui regroupe Bulle, Vuadens, Riaz, Le Pâquier et Morlon – s'articule autour de trois thèmes: l'aménagement du territoire, la mobilité et l'environnement.

En reprenant l'ensemble des points du projet déposé à Berne, le plan directeur répond aux règles fixées par la Loi cantonale sur les agglomérations (LAgg). Selon les exigences de la Confédération, il lie les autorités locales à leur projet. S'agissant du programme, les communes et citoyens intéressés ne s'y opposeront pas. Ils peuvent en revanche le faire évoluer en déposant leurs observations ou critiques auprès de l'association de communes. «Chaque mesure présentée

fera, lors de sa mise en œuvre, l'objet d'une mise à l'enquête séparée, indique le président de Mobul, Yves Sudan. C'est à ce moment que d'éventuelles oppositions pourront survenir.» L'intégralité du dossier peut être consulté auprès des communes concernées, à la Préfecture de la Gruyère, au Service des constructions et de l'aménagement ou plus simplement sur internet, à l'adresse www.mobul.ch.

Un calendrier serré

Passés les soixante jours de consultation, le plan doit être validé par le canton et les communes. Mandaté par l'association, le bureau d'études bullois Team + sera reçu la semaine prochaine à Berne par l'ARE pour examiner la conformité technique du projet. Puis, dans le courant du mois de septembre, les services de la Confédération prendront position avant l'ultime juge de paix, l'examen par le Parlement. Mobul fera-t-il mentir la fable du lièvre et de la tortue? Parties fort tard – les communes ont commencé à plancher en juin 2007 – elles ont bouclé l'affaire en un temps record. Avant de déposer le projet juste avant la date fatidique. La course n'est pas encore gagnée, mais à l'instar d'Yves Sudan, les pères du concept sont confiants. «Notre dossier est cohérent. Nous pensons qu'il répond aux critères fixés par la Confédération et les cinq communes tirent à la même corde. A partir de là, c'est vrai que, en face, il y a de la concurrence.» Pour le conseiller communal bullois, au lieu d'être un handicap, la pression du temps a joué en faveur de Mobul: «Là où d'autres se sont perdus sur des détails, nous sommes allés à l'essentiel.»

Un soutien indispensable

Mises bout à bout, les mesures contenues dans le plan directeur s'élèvent à 72,7 millions. Une somme dont il faut déduire 10 millions pour les travaux réalisés avant 2011 et 15 millions, à la charge du canton, pour l'adaptation de la voie ferroviaire entre Bulle et Broc. Si Mobul devait faire partie des bénéficiaires, l'ARE prendrait 30 à 50% du montant restant à sa charge. Sinon... les travaux seront étalés dans le temps ou redimensionnés. «Pour des raisons financières évidentes, l'association n'est pas en mesure de tout financer elle-même», confie Yves Sudan. Mais même recalé à la fin de l'année, Mobul ne sera pas mort. «La Confédération devra motiver sa décision, indique César Conforti, du bureau d'études Team +. Nous pourrions alors adapter le projet, dans l'espoir de faire partie du deuxième wagon, à partir de 2015.» Qu'importe la fin du film, une des mesures du plan directeur verra le jour l'année prochaine. Deux nouvelles lignes de bus à cadence semi-horaire (Riaz - La Tour-de-Trême et Morlon-Vuadens) seront mises en œuvre au changement d'horaire, en décembre 2009. Les voitures emprunteront alors depuis quelques semaines la route de contournement de Bulle. «Et, rappelle Yves Sudan, le développement des transports publics était la condition posée par l'Association transports et environnement pour lever son opposition à la H189.»